

Rapport annuel 2022

## Vice-président / Romandie

**Conscients de l'importance de parler d'une voix commune au nom de l'ensemble des moniteurs de Suisse romande, de Suisse italienne et de Suisse allemande, les comités de la FRE et de l'ASMC se sont approchés durant les années 2021 et 2022 pour aboutir à la création de L-drive Schweiz/Suisse/Svizzera par décisions des Assemblées générales de l'ASMC et de la FRE qui ont eu lieu en date du vendredi 10 juin 2022.**

A cette occasion, les nouveaux statuts de L-drive Suisse ont été approuvés à l'unanimité et avec un certain enthousiasme par les membres de la FRE. Chaque section de la FRE provenant des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais, Berne et Tessin a ainsi approuvé les démarches entreprises par le comité central FRE en vue de donner une impulsion nouvelle à la défense de la profession sur le plan fédéral.

Les membres des sections FRE deviennent ainsi membres de L-drive Suisse et peuvent ainsi participer à la prise de décisions par l'association faitière qui réunit tous les moniteurs de Suisse.

Des discussions ont été entreprises ou vont encore être entreprises au sein des cantons romands et de Suisse italienne en vue de regrouper les sections en une seule section cantonale L-drive Suisse, sans aucune obligation d'y procéder.

Les collaborations entre les anciens comités de la FRE et de l'ASMC ont notamment permis de mettre sur pied le règlement d'examen professionnel de moniteurs/monitrices de conduite dans les spécialités auto, moto, camion et bus, qui fait actuellement l'objet d'une opposition d'une école active principalement en Suisse allemande, et ont permis de créer un groupe parlementaire au sein des chambres fédérales, de manière à pouvoir intervenir dans les réflexions pour toutes décisions relatives à la sécurité routière. Les moniteurs/monitrices peuvent ainsi faire part de leur réalité quotidienne auprès des parlementaires et de l'administration fédérale et de l'expertise en matière de mobilité et écologie, mobilité et technologie, mobilité et économie, ainsi que mobilité et société. Les premiers thèmes étudiés portent notamment sur les possibilités de prévoir des cours d'éducation routière en lieu et place de sanctions administratives pour les sanctions légères ou de moyenne importance, ainsi que des cours d'éducation routière pour les séniors, et sur l'introduction d'une formation préliminaire de base pour les jeunes conducteurs entre 18 et 20 ans, en lieu et place du délai d'attente d'une année.

De vifs remerciements sont apportés à tous les intervenants qui ont permis la création de L-drive Suisse, fruit de la collaboration entre la FRE et l'ASMC.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Pascal Moesch, Avocat  
Vice-président